

Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015
Extrait du procès-verbal

...

4. Communications du Conseil administratif

La présidente donne la parole à M. Karr, maire.

Avant de passer à ses communications, M. Karr souhaiterait dire quelques mots sur le climat de politique locale dont il lui tient à cœur qu'il garde un certain niveau de réserve. On peut comprendre l'enthousiasme débordant de celles et ceux qui, soucieux de bien faire, collent davantage d'affiches que de raison sur les emplacements publics communaux, probablement de peur que certaines ne soient recouvertes par la suite. Cela peut être perçu comme maladroit. On comprend moins le procédé qui consiste à recouvrir de ses propres affiches les affiches des autres groupes, car cela dénote un manque de fair-play. Mais ce que le Conseil administratif tout entier déplore avec la plus grande énergie, c'est le cas d'une affiche défigurée au spray à peinture comme chacun aura pu le constater. Ce procédé prive une partie de notre enceinte d'une possibilité de s'afficher librement et de dire ce qu'elle a à exprimer. Que nous soyons d'accord ou non avec les orientations de l'une ou l'autre formation n'est pas le propos. Il est question de la possibilité pour chacun et chacune qui a des idées, de pouvoir les défendre librement dans l'espace public, sans craindre une censure lâche par barbouillage. Le Conseil administratif ne peut qu'encourager les victimes à déposer plainte car elles seules, ont qualité pour agir. M. Karr, pour sa part, souhaite que cet incident demeure un cas isolé. Cependant, une communication de la police municipale démontre que tel n'est pas le cas, ce qui confère malheureusement un caractère assez systématique à un tel procédé.

Retenant ses communications, M. Karr sera bref car les deux propositions du Conseil administratif de ce soir relèvent de ses dicastères. Il n'abordera donc que le dicastère Feu - PC.

FEU - PC

Sur proposition du Commandant, le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance de ce jour, d'admettre en qualité d'aspirant au sein de la Compagnie 21 des sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bougeries, MM. Thibaut Hanon et Kévin Siffert, respectivement domiciliés au 24, chemin du Moulanais à Vandoeuvres et au 16 de la rue de Chêne-Bougeries.

Mme Grandjean-Kyburz, Conseillère administrative.

PETITE ENFANCE - ÉCOLES

Le processus de recrutement de l'équipe éducative de la crèche du « Nouveau Prieuré » se poursuit.

Après l'engagement de la Directrice, Mme Anne Malinjod Schnyder, lequel vous a d'ores et déjà été annoncé lors de la précédente séance de votre Conseil, des entretiens ont eu lieu entre Mme de Tassigny, la future directrice, plusieurs futurs membres de la Fondation et 25 candidat-e-s pour des postes d'éducatrices et d'aides-éducatrices. Sur les 11 assistant-e-s socioéducatif-e-s et 2 suppléant-e-s à la direction, 9 ont d'ores et déjà été choisis.

Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015
Extrait du procès-verbal

Je vous rappelle que la constitution formelle du Conseil de fondation aura bel et bien lieu dans un avenir proche, mais que nous devons attendre de recevoir un arrêté du Conseil d'Etat, approuvant la délibération y relative de votre Conseil du 25 mars dernier. Cette séance constitutive devra au demeurant avoir lieu par-devant notaire.

Le troc-vente aura lieu à l'école du Belvédère, le samedi 25 avril, de 09h00 à 12h00 avec les inscriptions possibles jusqu'au jeudi 23 avril 2015.

J'aimerais vous informer qu'aujourd'hui à 13h00, j'ai eu le plaisir de me rendre à la « Villa Calandrini », ancienne annexe du Musée d'ethnographie, maison datant de 1889 à Conches, laquelle est devenue, depuis lundi dernier, la « Maison de la créativité ». Une fondation privée a été constituée dont la présidente est Mme Fabienne Bugnon. Font également partie du Conseil de fondation, Mme Christine Sayegh, M. Armand Lombard, M. Roland Bourquard, Mme Nicole Bordier, M. Mathieu Menghini et Mme Danielle Rudaz. Une directrice a été engagée, à savoir la personne qui s'occupait de la Maison des enfants à la Madeleine. Cette fondation va chercher à obtenir des fonds supplémentaires, tout en ayant déjà obtenu une subvention importante de la ville de Genève puisque le lieu est en priorité destiné à des activités pour les institutions de la petite enfance de la Ville de Genève.

La commune de Chêne-Bougeries s'est déclarée extrêmement intéressée par ce projet, notamment pour les activités qui auront lieu le soir pour les familles, le week-end et pendant les vacances scolaires. Le principe est le même que pour ce qui concerne les activités de la Madeleine. La « Maison de la créativité » accueille en priorité des enfants de 0 à 6 ans, puis à moyen terme, jusqu'à 12 ans. C'est un lieu qui héberge des artistes et créateurs en résidence, et qui offre aux enfants des opportunités de rencontres privilégiées dans des domaines de création variés avec diverses personnalités, un lieu de contact privilégié avec la nature et de sensibilisation à la protection de l'environnement, un lieu générateur de nouveau public pour les institutions culturelles.

Je pense qu'il faudra porter au budget culturel communal une subvention pour cette « maison » puisqu'il est important de participer à certains projets d'éveil culturel de nos enfants. La communication concernant ce beau projet est en train d'être élaborée et sera diffusée au courant du mois de juin.

D'ores et déjà, je vous informe que la première manifestation, le festival du livre pour la petite enfance qui avait lieu aux Bastions, se tiendra du 26 mai au 30 mai. Il sera ouvert tous les soirs dès 16h00 et le samedi toute la journée. Une participation de CHF 5.- par adulte et par enfant sera demandée.

CULTURE

Les événements à venir

Suite à l'exposition de calligraphie persane et orientale organisée l'automne dernier, les élèves de l'école du Belvédère, de la 3P à la 8P, vous convient au vernissage des travaux réalisés sur ce thème qui a fortement inspiré enfants et enseignants.

Le vernissage aura lieu le lundi 20 avril 2015 à 18h00 à l'école du Belvédère.

Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015
Extrait du procès-verbal

Rendez-vous vous est donné pour la seconde conférence du cycle Jean-Jacques Gautier, **mardi 21 avril à 20h00, avec pour thème, Henri Dunant et les Croix Rouges, son combat, son héritage.**

Deux conférenciers seront présents à cette occasion, à savoir Madame Corinne Chaponnière, journaliste et docteur en lettres et Monsieur François Bugnion, docteur en sciences politiques et membre du comité du CICR depuis 2010.

Nous espérons que la date et le thème attireront un nombreux public.

Le lancement de la saison musicale aura lieu **mardi 28 avril, à 20 h 00**, à la salle communale avec **l'Orchestre Buissonnier pour son traditionnel Concert de Printemps.**

Au programme : une petite formation de 8 musiciens au violon, violoncelle et alto pour des œuvres de Mozart et de Enescu.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Soutien aux victimes de cambriolages

Depuis le mois d'avril de cette année, notre police municipale a développé et met en œuvre une nouvelle prestation.

Toute personne ou famille, victime d'un cambriolage à Chêne-Bougeries, est désormais contactée par le secrétariat du service et se voit proposer la visite d'un de nos agents, en charge du secteur concerné.

Cinq visites ont déjà été effectuées à ce jour – ces rencontres sont l'occasion pour nos communiers victimes de ce type de délits d'en parler avec la police municipale, dans un contexte qui n'est pas celui d'un poste de police et, parallèlement, de recevoir des conseils en matière de sécurisation de leur habitation, si il y a lieu.

Une des premières visite, effectuée le 6 avril à l'avenue de l'Ermitage, a été, par ailleurs, un réel succès puisqu'elle a permis à la famille concernée de récupérer le matériel volé – constitués d'IPad, montre et natel – objets tous précisément localisés dans une haie par nos agents quelques jours auparavant, suite à des signalements d'habitants, qui avaient constaté des mouvements suspects.

Cet exemple indique bien l'importance des missions de proximité, servant non seulement à soutenir la population mais également à recueillir du renseignement, à la rencontre des communiers dans leurs quartiers. Aujourd'hui dans la Tribune de Genève, la commune de Vernier annonce que sa police municipale va apporter une aide aux victimes, de même que la ville de Chêne-Bougeries !

Cet épisode nous rappelle également à quel point la population peut jouer un rôle déterminant en matière de sécurité, de par sa propre observation et constats.

Vélos électriques

J'ai par ailleurs le plaisir de vous informer que les vélos électriques de notre police municipale sont arrivés et qu'ils permettent, d'ores et déjà, l'augmentation du nombre

Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015
Extrait du procès-verbal

de patrouilles à vélos, au détriment de la voiture ; précisément, dans le but d'intensifier les contacts spontanés entre la population et nos agents, beaucoup plus facilement interpellés, voire renseignés, par la population lors de patrouilles pédestres ou cyclistes.

La présidente passe la parole à M. Locher, conseiller administratif.

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Les membres de la commission homonyme sont appelés à se prononcer, lors de leur prochaine séance prévue lundi 20 courant, sur un crédit d'investissement et financement, d'un montant de CHF 45'000.- TTC, destiné à couvrir des frais liés à des travaux complémentaires en lien avec l'agorespace ou espace multi-activités, installé au printemps 2013 dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries.

Le Conseil d'État a approuvé, lors de sa séance du 15 courant, le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) des communes de Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Troinex, Vandoeuvres et Veyrier.

Pour mémoire, le PGEE remplace les anciens Plans directeurs des égouts datant d'une trentaine d'années et constitue notre outil communal de planification de l'assainissement des eaux à l'horizon des quinze à vingt prochaines années.

ADMINISTRATION

Le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance de ce jour, d'accepter la démission, avec effet au 30 juin 2015, de Mme Jannick Pittet, officière d'état civil au sein de l'arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons, étant encore précisé que cette dernière était au bénéfice d'un congé non payé depuis de nombreux mois.

Pour le surplus, j'aimerais encore vous signaler que la prochaine rencontre avec les membres de la Commission du personnel, dans le cadre des discussions paritaires en cours concernant la refonte du statut dudit personnel, aura lieu le 4 mai prochain.